



Procès-verbal de l'Assemblée générale de la confrérie de la Poire à Botzi 27 février 2023 à 19h00

Romont, Restaurant de la Poularde

Présents : 32 personnes présentes dont 28 confrères avec droit de vote, selon liste des présences en annexe

Excusés : MM. les Conseillers-ères d'Etat Didier Castella, Sylvie Bonvin-Sansonens, Olivier Curty et Jean-François Steiert.

Mmes Danielle Gagnaux-Morel, Marianne Berset.

MM. Rolf Bosshard, Jacques Bourgeois, Urs Brulhart, Dominique Ruggli, Jacques Chavaz, René et Nicolas Ducret, Albert Angéloz, Benoît Fragnière, Olivier Andrey, Steven Espinosa, Frédéric Haenni, Dominique Kaech, Eric Morel, Olivier Pittet, Maurice Ropraz, Gérald Saudan, Jean-Pierre Savary, Christian Thiémond, Beat Vonlanthen, Christian Deillon, Thomas Steiner, Claude-Olivier Marti, Claude Baechler, Pascal Delacrétaz.

Procès-verbal : Pierre-Alain Bapst, secrétaire

-
1. Ouverture de l'assemblée
 2. Procès-verbal de l'assemblées 2022
 3. Rapport du Gouverneur
 4. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes
 5. Election des vérificateurs des comptes et du suppléant
 6. Membre d'honneur
 7. Election du comité
 8. Programme d'activités 2023
 9. Divers

Exposé de M. Alain Farine, directeur de l'association suisse des AOP-IGP, présentation de son association, des différents objectifs et des mesures de communication effectuées.

1. Ouverture de l'assemblée

Le Gouverneur, Jean-Paul Baechler, ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux Confrères présents à Romont.

Il salue tout spécialement Marcel Brülhart, notre premier Gouverneur ainsi que les Membres d'honneurs présents, Madame Fleur Helmig, ambassadrice et notre conférencier Monsieur Alain Farine.

Aucune remarque n'est formulée sur l'ordre du jour par les membres présents.

2. Procès-verbal de l'assemblée 2022

Le procès-verbal de l'assemblée 2022 qui s'est tenue à Bulle a été envoyé à tous les membres avec la convocation à l'assemblée, il n'est pas lu. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements au secrétaire.

3. Rapport du Gouverneur

Le Gouverneur présente une rétrospective des activités de l'année 2022, ci-dessous son rapport :

Cette assemblée en est à sa 14^e édition et j'ai le plaisir de vous commenter nos diverses activités de l'année dernière

Samedi 26 et dimanche 27 février 2022

Chapitre événementiel à Paris (Restaurant Guy Savoy) et Salon de l'agriculture

Le samedi 26 février 2022 restera marqué d'une pierre blanche pour la Confrérie de la Poire à Botzi. En effet, c'est lors d'un événement unique, à Paris, au restaurant « Monnaie de Paris » récemment nommé meilleur restaurant du monde par le guide « La Liste », que le Chef étoilé, Monsieur Guy Savoy a été intronisé en qualité d'Ambassadeur de notre Confrérie.

Qui n'a jamais rêvé de pouvoir déguster un repas dans le meilleur restaurant du monde ?

Ce rêve a été réalité pour une septantaine de personnes de la Confrérie de la Poire à Botzi le samedi 26 février à l'occasion d'un Chapitre événementiel et exceptionnel au restaurant « Monnaie de Paris » à Paris. C'est à cette occasion que nous avons intronisé le Maître des lieux, Monsieur Guy Savoy.

L'idée d'introniser Monsieur Guy Savoy en qualité d'ambassadeur de notre Confrérie lors d'un événement spécial est mijotée depuis plusieurs années dans l'esprit des membres de notre comité, avec lequel il s'est créé une belle amitié.

En effet, le très réputé Chef triplement étoilé Guy Savoy, dont le principal restaurant « Monnaie de Paris » se trouve dans le 17^{ème} arrondissement, a des origines fribourgeoises. C'est dans une perspective d'étendre notre réseau auprès d'un des meilleurs chefs du Monde que nous l'avons approché pour lui proposer de devenir Ambassadeur de notre Confrérie. Il nous a spontanément avoué que ce serait un honneur et un grand plaisir pour lui.

En un mot comme en cent : Un moment exceptionnel rempli de belles émotions

Encouragement à la production

Constatant régulièrement des déficits de quantités lors des dernières récoltes, votre comité a décidé d'entreprendre des démarches pour encourager la production de notre petite poire. A de nouveaux producteurs, ainsi qu'à des anciens à qui nous demandons de planter de nouveaux arbres. Notre collègue du comité Dominique Savary, lui-même producteur de longue date, saura certainement trouver les mots justes auprès de ses collègues pour les motiver et les inciter à cette démarche. Nous mettons également quelques moyens financiers à disposition pour appuyer cet exercice.

Vendredi 23 septembre

13^e Chapitre : District de la Broye : Restaurant « Le Rendez-vous » à Aumont.

Lorsque nous pensons district de la Broye, nous voyons une vaste plaine sans grands reliefs. Et bien curieusement, à Aumont ce n'est pas le cas puisque le point le plus haut est à 727 m. et le point le plus bas qui se situe à la limite avec le village de Montet est à 496 m.

Le chapitre annuel est l'occasion d'introniser de nouveaux membres de notre Confrérie. A Aumont, nous avons eu le plaisir d'accueillir

M. Rolf Bosshard, Ambassadeur

MM les Conseillers d'Etat Olivier Curty et Jean-François Steiert au titre de membres d'honneur

MM Romain Baudois et Jonas Bieri, nommés confrères

Notons tout spécialement la présence à ce chapitre de 7 Conseillers d'Etat en fonction ou anciens.

Remise du Prix du Mérite culinaire à Bernard Limat

La Confrérie de la Poire à Botzi décerne chaque année un prix du Mérite culinaire. A Aumont, elle a honoré le Maître-Artisan-Boucher-Charcutier Bernard Limat de Prez-vers-Noréaz.

Le jury de ce Mérite culinaire a en effet été séduit par le boudin noir à la poire à Botzi AOP, produit par la Boucherie Limat, par le goût naturel de ce boudin, par sa très belle texture et par son originalité.

La Confrérie de la Poire à Botzi est très heureuse d'accueillir dans ses rangs un authentique artisan et fervent défenseur des produits du terroir en la personne de Bernard Limat. Elle lui réitère ses félicitations pour la confection de ce beau et bon produit.

Octobre 2022

Sortie du premier numéro de notre bulletin ou gazette ou encore « newsletter ». Ce nouvel outil n'a pas d'autres ambitions que de communiquer et de vous informer sur la vie de notre Confrérie et de ce qui touche à notre chère Poire à Botzi AOP.

Ce nouveau moyen de communiquer vous parviendra à rythme irrégulier sous cette forme électronique au gré des actualités. N'hésitez pas à nous communiquer vos souhaits, questions, remarques, des photos d'événements où vous mettez en évidence la Poire à Botzi AOP.

Octobre 2022

Un rendez-vous automnal et annuel incontournable est la présentation des variétés de fruits au Jardin botanique de Zürich par notre ambassadeur Peter Enz

Salon des Goûts et Terroirs du 30 novembre au 4 décembre

Une autre rencontre classique et très attendue par tous les gourmets est le Salon des Goûts & Terroirs, comme de coutume à Espace Gruyère à Bulle.

Comme habituellement notre stand est tenu en collaboration avec l'Union Fruitière fribourgeoise en mettant en exergue bien sûr, la poire à Botzi. MERCI à toutes les personnes qui se sont occupées de son organisation

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, œuvrent pour notre Confrérie et/ou pour la Poire à Botzi. Un MERCI particulier à mes collègues, membres du comité, pour leur engagement efficace et avec qui il fait très bon collaborer.

4. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes

Notre caissier, Pierre-Alain Bapst présente les comptes 2022 et commente en détail les écritures. L'exercice se solde par une perte de Fr. 11'251.90.

Cette perte s'explique par des frais engendrés pour le chapitre de Paris en 2022.

Au bilan, les fonds propres de la confrérie se montaient au 31.12.2021 à Fr. 15'171.55

Les comptes ont été vérifiés par Anne Lachat et Georges Morard. Anne Lachat lit le rapport qui atteste de l'exactitude des écritures, remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes et propose à l'assemblée d'en donner décharge au caissier.

Les comptes 2022 ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité, l'assemblée donne décharge au comité avec remerciements au caissier.

5. Election des vérificateurs des comptes et du suppléant

Anne Lachat se retire, Georges Morard devient ainsi 1^{er} vérificateur et Gaston Guillet sera le 2^{ème} vérificateur.

José Progin est nommé vérificateur suppléant.

6. Membre d'honneur

Notre gouverneur annonce le départ du comité de Tobias Zbinden et propose à l'assemblée de le nommer Membre d'honneur. Cette proposition est accueillie avec un tonnerre d'applaudissement.

Jean-Paul Baechler informe l'assemblée que le diplôme sera remis lors du prochain Chapitre.

7. Election du comité

Suite au départ de Tobias Zbinden, le gouverneur propose Alain Baechler comme nouveau membre du Conseil de la Confrérie.

Cette proposition est approuvée par acclamation.

Jean-Paul Baechler annonce que le comité sera recomposé lors de sa prochaine séance comme le stipule les statuts de notre Confrérie.

8. Programme d'activités 2023

Jean-Paul Baechler présente le programme d'activités 2023 en informant que la 1^{ère} activité s'est déroulée le mardi 24 janvier 2023 dans le cadre d'une soirée boudin dans le restaurant de notre Confrère Romain Baudois à la Dent de Vaulion.

Le vendredi 22 septembre aura lieu le 14^{ème} Chapitre dans le restaurant « Le Pérolles » à Fribourg.

Samedi 21 octobre de 11h00 à 17h00 aura lieu le marché des variétés de fruits au Jardin botanique de Zürich. Ce marché est organisé par notre Ambassadeur Peter Enz.

Du 1^{er} au 5 novembre aura lieu le Salon suisse des Goûts & Terroirs, comme de coutume à Espace Gruyère à Bulle.

A ces activités s'ajoute la démarche d'encourager des producteurs existants ou de nouveaux producteurs de planter des poiriers à botzi. Une aide financière de 10 CHF par arbre est offerte. Celle-ci est encadrée par un règlement qui peut être obtenu auprès du secrétariat ou directement auprès de Dominique Savary qui est en charge du dossier.

Toutes ces activités ont pour but de faire connaître encore plus notre sympathique petite poire et lui apporter la notoriété et le succès qu'elle mérite.

Finalement, notre gouverneur nous informe qu'une séance a été initiée par notre confrérie pour faire une rencontre avec toutes les AOP du canton de Fribourg. Celle-ci se déroulera le 12 avril prochain. Des informations seront communiquées ultérieurement.

Aucune autre proposition n'étant faite, le programme d'activité est accepté à l'unanimité

9. Divers

Le gouverneur rappelle que notre site Internet www.poire-à-botzi.ch est relooké et invite les confrères à le consulter.

Jean-Paul Baechler informe que différentes publications sont à disposition des membres pour promouvoir la Poire à Botzi AOP. Elles sont à disposition après l'assemblée.

La parole n'est plus demandée.

Le Gouverneur donne la parole à Alain Farine directeur de l'association suisse des AOP-IGP.

Exposé de M. Alain Farine, sur le thème « Présentation de l'association AOP-IGP, des différents objectifs et des mesures de communication effectuées »

La présentation se trouve sur le site internet sous rubrique « Livres et documentation »

Suite à la présentation, 2 personnes interviennent

Monsieur Marcel Brülhart pour rappeler quelques étapes et discussions préliminaires avec l'OFAG qui ont conduit à l'obtention de l'AOP pour la Poire à Botzi. Son intervention n'amène pas de question.

Monsieur Eric Simonet demande des informations et précisions en lien avec les AOP et AOC. Alain Farine fait un bref historique pour expliquer les étapes qui ont conduit au changement de l'AOC sur l'AOP pour les produits AOC comme le Gruyère avec notamment des informations en lien avec les changements sur le plan européen. Sur le plan technique, Monsieur Farine explique que l'ordonnance fédérale sur les AOP-IGP ([RS 910.12 - Ordonnance du 28 mai 1997 concernant la protection des appellations d'origine et des indications géographiques des produits agricoles, des produits agricoles transformés, des produits sylvicoles et des produits sylvicoles transformés \(Ordonnance sur les AOP et les IGP\) \(admin.ch\)](#)) traite les différents aspects sur les AOP, AOC et IGP et qu'il y a une ordonnance spécifique pour les vins ([RS 916.140 - Ordonnance du 14 novembre 2007 sur la viticulture et l'importation de vin \(Ordonnance sur le vin\) \(admin.ch\)](#)) qui est de la compétence des cantons.

Plus personne ne demande la parole dans les divers, le Gouverneur clos cette 14ème assemblée à 20h10 en remerciant tous les Confrères présents et en les invitant à la partie récréative.

Le secrétaire:
Pierre-Alain Bapst